

**CHAIRES DE  
RECHERCHE  
DU CANADA  
RAPPORT  
D'ÉTAPE**

**AVRIL 2006 À  
MARS 2007**





Chaires de recherche  
du Canada

Canada Research  
Chairs

Canada

## **Chaires de recherche du Canada Rapport d'étape**

Avril 2006 à mars 2007

## Table des matières

<b>1. Message du président .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Coup d'œil sur le Programme des chaires de recherche du Canada .....</b>	<b>2</b>
<b>3. Rapport de synthèse de 2006-2007 .....</b>	<b>7</b>

### Tableaux, schémas et graphiques

<b>Tableau 1 :</b> Les deux types de chaires de recherche du Canada.....	<b>8</b>
<b>Tableau 2 :</b> Répartition des chaires selon les organismes subventionnaires fédéraux .....	<b>8</b>
<b>Tableau 3 :</b> Chaires de recherche « flexibles ».....	<b>9</b>
<b>Tableau 4 :</b> Candidatures soumises et approuvées en 2006-2007 .....	<b>13</b>
<b>Tableau 5 :</b> Taux de succès des mises en candidature de 2006-2007.....	<b>14</b>
<b>Tableau 6 :</b> Demandes de financement présentées à la FCI en 2006-2007 .....	<b>14</b>
<b>Tableau 7 :</b> Provenance des candidats de 2006-2007 .....	<b>16</b>
<b>Tableau 8 :</b> Affectation des fonds du Programme en 2006-2007 et depuis sa mise en œuvre .....	<b>22</b>
<b>Schéma 1 :</b> Processus d'évaluation par les pairs.....	<b>11</b>
<b>Schéma 2 :</b> Nombre de chaires actives de 2001 à 2007 .....	<b>15</b>
<b>Graphique 1 :</b> Proportion de titulaires de chaire qui sont des femmes de 2000 à 2007 .....	<b>23</b>
<b>Graphique 2 :</b> Résultats des mises en candidature pour les petites, les moyennes et les grandes universités en 2000-2007 .....	<b>24</b>

## 1. Message du président

En 2000, le gouvernement du Canada a créé le Programme des chaires de recherche du Canada afin de recruter et de maintenir en poste les esprits les plus brillants et les plus prometteurs dans les universités canadiennes. Aujourd'hui, à peine huit années plus tard, j'ai le plaisir d'annoncer que cet ambitieux programme redonne du dynamisme au milieu de la recherche canadienne en attirant chez nous d'éminents chercheurs universitaires d'autres pays et en aidant le Canada à prendre sa place de chef de file mondial de la recherche et du développement.

Au cours de la dernière année, le Programme a évolué pour devenir un réseau reconnu de près de 2 000 prestigieux professorats de recherche établis dans plus de 70 universités de partout au Canada. Ensemble, ces titulaires de chaire aident leur université respective à devenir plus concurrentielle sur la scène internationale et à atteindre l'excellence dans tous les domaines de recherche et toutes les disciplines universitaires. De plus, ils permettent la création de centres de recherche de renommée mondiale, font des découvertes scientifiques révolutionnaires et attirent ainsi des étudiants canadiens et étrangers dans les universités canadiennes.

Environ le tiers des titulaires de chaire actuels sont originaires de l'étranger, et la moitié d'entre eux sont des chercheurs canadiens qui rentrent au pays afin de poursuivre leurs travaux de calibre international. De plus, la réputation croissante du Programme incite d'autres éminents chercheurs à participer à des initiatives internationales de recherche concertée dans les universités canadiennes, ce qui fait du Canada le nouveau centre mondial de l'innovation et de l'excellence de la recherche.

Le Programme des chaires de recherche du Canada se trouve au cœur de la stratégie nationale du Canada consistant à devenir un chef de file international en matière de recherche, d'innovation et de technologie. Nos titulaires de chaire permettent de mieux comprendre d'importants enjeux politiques, économiques, sociaux, environnementaux et de santé. Par ailleurs, ils augmentent la compétitivité de notre pays dans le monde et améliorent la qualité de vie des Canadiens. Enfin, ils contribuent à former la prochaine génération de chercheurs et de dirigeants canadiens afin d'assurer la prospérité du Canada au sein d'une économie mondiale axée sur les connaissances.

Au nom des universités canadiennes et de leurs titulaires de chaire, je remercie chaleureusement notre gouvernement de son soutien indéfectible.

Votre tout dévoué collaborateur

Chad Gaffield, Ph. D., MSRC  
Président, Comité directeur du Programme des chaires de recherche du Canada  
Président, Conseil de recherches en sciences humaines

## 2. Coup d'œil sur le Programme

### Contexte et objectifs du Programme ..... p. 7

En 2000, le gouvernement fédéral a établi un programme permanent qui a pour but de soutenir l'excellence et la capacité de recherche au Canada. Trois cents millions de dollars par année sont affectés à la mise en place de 2 000 chaires de recherche dans les universités canadiennes. Les objectifs généraux du Programme sont les suivants :

- ◆ recruter et maintenir en poste les meilleurs chercheurs au sein des universités canadiennes;
- ◆ améliorer la formation d'un personnel hautement qualifié;
- ◆ améliorer la capacité des universités à générer et à appliquer des connaissances;
- ◆ maximiser l'utilisation des ressources de recherche grâce à la planification stratégique.

### Description du Programme ..... p. 8

#### *Types de chaires et leur répartition* .....p.8

- ◆ Chaires de niveau 1 : 200 000 \$ par année pour une période de sept ans; renouvelables.
- ◆ Chaires de niveau 2 : 100 000 \$ par année pour une période de cinq ans; renouvelables une fois.
- ◆ Répartition selon les fonds reçus des organismes subventionnaires fédéraux : 20 p. 100 pour la recherche en sciences humaines, 35 p. 100 pour la recherche en sciences de la santé et 45 p. 100 pour la recherche en sciences naturelles et en génie.
- ◆ Chaires « flexibles » : le Programme permet une certaine souplesse quant à l'attribution de chaires par organisme subventionnaire fédéral et par niveau.

*Tableau 1 : Les deux types de chaires de recherche du Canada..... p. 8*

*Tableau 2 : Répartition des chaires selon les organismes subventionnaires fédéraux..... p. 8*

*Tableau 3 : Chaires de recherche « flexibles » ..... p. 9*

### *Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)* .....p.10

Le Programme et la FCI entretiennent des liens étroits. Les universités peuvent présenter simultanément une demande de financement d'infrastructure à la FCI et une candidature pour le financement d'une chaire de recherche du Canada dans le cadre du Programme.

### *Processus d'évaluation par les pairs*..... p. 10

L'attribution des chaires s'appuie sur un rigoureux processus d'évaluation par les pairs dirigé par le Collège d'examineurs, le Comité interdisciplinaire d'évaluation (CIE) et le Comité directeur du Programme.

*Schéma 1 : Processus d'évaluation par les pairs..... p. 11*

**Gouvernance ..... p. 12**

Le Programme des chaires de recherche du Canada est administré par un secrétariat permanent au sein du Conseil de recherches en sciences humaines. Il relève du Comité de gestion, qui relève lui-même du Comité directeur du Programme des chaires.

**Responsabilisation et évaluation ..... p. 12**

Le Programme des chaires de recherche du Canada a adopté un certain nombre d'approches en ce qui concerne la responsabilisation :

<b>Rapports annuels</b> .....	<b>p. 12</b>
<b>Examens financiers</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>Vérification interne</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>Évaluation décennale</b> .....	<b>p. 13</b>

**SOMMAIRE DES DONNÉES DE 2006-2007**

**Candidatures approuvées ..... p. 13**

226 nouvelles candidatures et 85 renouvellements : total de 311

<i>Tableau 4 : Candidatures approuvées en 2006-2007</i> .....	<i>p. 13</i>
---	--------------

**Taux de succès ..... p. 14**

Le taux de succès des candidatures présentées dans le cadre du Programme varie de 74 à 100 p. 100 en fonction de divers facteurs.

<i>Tableau 5 : Taux de succès des mises en candidature de 2006-2007</i> .....	<i>p. 14</i>
---	--------------

**Demandes de financement présentées à la FCI ..... p. 14**

On a attribué un financement à 193 demandes de la FCI annexées aux mises en candidature des chaires, pour un total de 30 040 950 \$.

<i>Tableau 6 : Demandes de financement présentées à la FCI</i> .....	<i>p. 14</i>
--	--------------

## RÉSULTATS DU PROGRAMME LIÉS À SES OBJECTIFS

### **Vue d'ensemble..... p. 15**

Il a été démontré que, depuis sa mise en œuvre, le Programme des chaires de recherche du Canada atteint ses objectifs. Les conditions du Programme ont été renouvelées à la suite de son évaluation quinquennale.

*Schéma 2 : Nombre de chaires actives de 2001 à 2007..... p. 15*

### **Faits saillants en 2006-2007 ..... p. 15**

Les universités et les titulaires affirment que le Programme contribue à la mise en place d'un environnement de recherche qui permet aux chercheurs d'atteindre de nouveaux sommets en matière d'excellence de la recherche.

### **Recrutement et maintien en poste de chercheurs de haut calibre ..... p. 16**

*Provenance des candidats ..... p. 16*

Les universités ont tendance à utiliser les chaires comme outil de maintien en poste en présentant surtout des candidatures de chercheurs qui y travaillent déjà.

*Tableau 7 : Provenance des candidats de 2006-2007..... p. 16*

### **Rôle du Programme quant au recrutement et au maintien en poste..... p. 16**

Le prestige et les avantages liés à l'attribution d'une chaire, notamment des conditions de travail intéressantes, permettent aux universités canadiennes de recruter et de maintenir en poste certains des meilleurs chercheurs du monde. Ces conditions favorisent le développement et le renforcement des programmes de recherche.

### **Amélioration de la formation d'un personnel hautement qualifié ..... p. 18**

Les titulaires de chaire de recherche du Canada forment la prochaine génération de travailleurs compétents grâce à la supervision d'étudiants et d'autres membres d'un personnel hautement qualifié. Les conditions de formation optimales rendues possibles grâce au fonds du Programme sont attirantes pour les étudiant canadiens et étrangers.

### **Amélioration de la capacité à générer et à appliquer des connaissances ..... p. 19**

*Diffusion de la recherche..... p. 19*

En 2006-2007, les titulaires de chaire ont témoigné d'une productivité impressionnante grâce à des activités de diffusion de la recherche.

*Création d'équipes et de centres de recherche..... p. 19*

Les fonds du Programme permettent à des experts de s'associer, ce qui favorise de nouvelles synergies de recherche. Au sein d'une équipe de recherche, le prestige lié à une chaire de recherche du Canada permet souvent d'obtenir d'autres subventions.

**Utilisation optimale des ressources de recherche grâce à la planification stratégique..... p. 20**

*Plan de recherche stratégique des universités ..... p. 20*

Pour être admissibles au Programme, les universités doivent notamment présenter un plan de recherche stratégique, qui définit les domaines dans lesquels elles entendent accroître ou maintenir l'excellence en matière de recherche.

*Renforcement des domaines de recherche et son impact..... p. 20*

Les universités ont investi les fonds du Programme pour renforcer les domaines de recherche définis dans leur plan en attribuant les chaires à d'éminents chercheurs de ces domaines, ce qui a entraîné de nombreuses retombées positives et a permis à bon nombre de petites et de moyennes universités de consolider leur place sur les scènes nationale et internationale.

## **TENDANCES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS**

**État des dépenses ..... p. 21**

*Tableau 8 : Affectation des fonds du Programme en 2006-2007  
et depuis sa mise en œuvre..... p. 22*

**Tendances liées aux dépenses..... p. 22**

Depuis la création du Programme, on peut observer certaines tendances en matière d'affectation des fonds, la plus marquante étant que les fonds ont surtout été utilisés pour les salaires des titulaires de chaire.



## ENJEUX OPÉRATIONNELS

### Équité au sein du Programme ..... p. 23

L'équité est un enjeu qui a été mentionné pour la première fois dans l'examen de 2001 du Programme. Ainsi, on signalait que la proportion de femmes choisies comme titulaires était sensiblement inférieure à celle des femmes étant professeures. Depuis, des progrès notables ont été réalisés à ce sujet, et on procède actuellement à certaines modifications liées à l'administration du Programme.

*Graphique 1 : Proportion de titulaires de chaire qui sont des femmes de 2000 à 2007..... p. 23*

### Petites universités ..... p. 24

La plupart des petites universités sont d'avis que le Programme a un grand impact dans les établissements de petite et de moyenne tailles en les aidant à atteindre la « masse critique » permettant de créer des centres d'excellence de la recherche et de favoriser leur expansion. Les petites universités font face à des défis plus importants en ce qui concerne les taux d'acceptation des mises en candidatures.

*Graphique 2 : Résultats des mises en candidature pour les petites, les moyennes et les grandes universités de 2000 à 2007 ..... p. 24*

### Initiative internationale des chaires de recherche ..... p. 25

En 2007, dans le cadre de sa stratégie générale sur les partenariats canadiens, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a créé l'Initiative internationale des chaires de recherche, qui établira des chaires de recherche dans des universités de pays en développement jumelées à des chaires de recherche du Canada. Cette approche, qui permet d'établir une capacité de recherche universitaire et de créer des collaborations de recherche internationales, vise à consolider les objectifs du CRDI et du Programme en matière d'impact, de formation et de mobilisation des connaissances.

## COMMUNICATIONS

<b>Annonces ministérielles</b> .....	<b>p. 25</b>
<b>Célébrations universitaires et autres événements</b> .....	<b>p. 26</b>
<b>Relations avec les médias et couverture médiatique</b> .....	<b>p. 26</b>
<b>Site Web</b> .....	<b>p. 26</b>

### 3. RAPPORT D'ÉTAPE DE 2006-2007

#### Contexte et objectifs du Programme

Le Programme des chaires de recherche du Canada, un programme permanent créé en 2000, vise à faire du Canada un chef de file en matière de recherche dans le contexte concurrentiel de l'économie mondiale axée sur le savoir. Il s'inscrit au cœur d'une stratégie nationale qui a pour but de renforcer la longue et fière tradition d'excellence de la recherche du Canada et de contrebalancer les pressions de l'« exode des cerveaux ». Ainsi, le gouvernement du Canada affecte 300 millions de dollars par année à la mise en place de professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – au sein des universités canadiennes. En date du 31 mars 2007, plus de 1,7 milliard de dollars ont été investis dans ce programme.

Afin de soutenir l'excellence et d'augmenter la capacité de recherche du Canada, le Programme se donne les objectifs généraux suivants :

- ◆ recruter et maintenir en poste les meilleurs chercheurs au sein des universités canadiennes;
- ◆ améliorer la formation d'un personnel hautement qualifié;
- ◆ améliorer la capacité des universités à générer et à appliquer des connaissances;
- ◆ maximiser l'utilisation des ressources de recherche grâce à la planification stratégique.

*Le Programme des chaires de recherche du Canada s'inscrit dans une stratégie nationale qui a pour but de renforcer la longue et fière tradition d'excellence de la recherche au pays.*

## Description du Programme

### Types de chaires et leur répartition

**Tableau 1** : Les deux types de chaires de recherche du Canada

	Chaires de niveau 1	Chaires de niveau 2
Attributions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 000 \$ par année</li> <li>- Période de sept ans</li> <li>- Renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 000 \$ par année</li> <li>- Période de cinq ans</li> <li>- Renouvelables une fois</li> </ul>
Titulaires	<p>Il s'agit d'auteurs de réalisations de recherche exceptionnelles internationalement reconnues qui proposent un projet de recherche novateur de la plus grande qualité.</p> <p>Ils savent très bien recruter et superviser des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs postdoctoraux.</p>	<p>Il s'agit d'excellents nouveaux chercheurs ayant la capacité de gagner une reconnaissance internationale qui proposent un programme de recherche original de la plus grande qualité.</p> <p>Une fois qu'ils sont titulaires d'une chaire, ils peuvent recruter d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs.</p>

L'attribution de chaires de recherche du Canada à une université dépend de la somme versée par les trois organismes subventionnaires fédéraux (les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines ainsi que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie) aux chercheurs de cette université (y compris les fonds versés aux chercheurs travaillant dans un établissement affilié de recherche en santé) au cours des trois années précédentes. Le nombre de chaires attribuées à chaque université est ajusté tous les deux ans selon une moyenne variable (la première année étant supprimée, et la plus récente des trois années étant ajoutée).

Étant donné que le degré de participation des universités aux programmes offerts par les organismes subventionnaires fédéraux varie grandement, l'attribution des chaires a été divisée en trois catégories (ci-dessous).

**Tableau 2** : Répartition des chaires selon les organismes subventionnaires fédéraux

Recherche en sciences humaines (20 %)	Recherche en sciences de la santé (35 %)	Recherche en sciences naturelles et en génie (45 %)
376 chaires	658 chaires	846 chaires

En date du 31 mars 2007, 73 universités étaient admissibles au Programme. Elles se divisent en trois catégories, soit 13 grandes universités (G13)<sup>1</sup>, 12 universités moyennes et 58 petites universités.

Le Programme a été conçu de manière à ce que 6 p. 100 des chaires (environ 120) soient réservées à de petites universités qui ne pourraient autrement pas être concurrentielles pour l'attribution d'une chaire. Ces « attributions spéciales » sont basées sur les revenus provenant des organismes subventionnaires. Ainsi, les universités dont la moyenne est de 100 000 \$ par année reçoivent une chaire de niveau 1. Par ailleurs, elles reçoivent deux chaires de niveau 2 supplémentaires si ce montant est supérieur à 200 000 \$ par année. Les plus petites universités ont mieux réussi que ce qui avait été prévu à l'origine, alors le Programme a présentement des charges financières excessives. On étudie actuellement différents modes de gestion de ces attributions spéciales.

De plus, le Programme offre une certaine souplesse quant à l'attribution des chaires, ce qui permet aux universités de modifier le niveau et la discipline d'une portion de leurs chaires. On a établi cette marge de manœuvre afin de favoriser le renouvellement du corps professoral et le développement des domaines d'excellence de la recherche des établissements.

Cette mesure permet entre autres de substituer deux chaires de niveau 2 à une chaire de niveau 1 ou de faire passer une chaire d'un domaine de recherche à un autre (par exemple d'une chaire en sciences naturelles et en génie à une chaire en sciences de la santé). Comme le montre le tableau ci-dessous, la souplesse du processus d'attribution des chaires au sein d'une université est proportionnelle au nombre de chaires qui lui ont été attribuées.

**Tableau 3** : Chaires de recherche « flexibles »

Nombre de chaires par université	Nombre de chaires « flexibles » par université
1 à 6	Toutes les chaires
7 à 19	Total de 4 (en plus des attributions spéciales)
20 à 70	Total de 7
Plus de 70	Total de 9

<sup>1</sup> University of Alberta, The University of British Columbia, University of Calgary, Dalhousie University, Université Laval, Université McGill, McMaster University, Université de Montréal, Université d'Ottawa, Queen's University, University of Toronto; University of Waterloo et The University of Western Ontario.

## **Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)**

La FCI est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour accroître la capacité nationale de recherche au moyen d'investissements dans les infrastructures de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche canadiens à but non lucratif.

Le Programme des chaires de recherche du Canada et la FCI entretiennent des liens étroits, car les universités peuvent présenter une demande de financement d'infrastructure à la FCI et une candidature pour le financement d'une chaire de recherche du Canada en même temps. D'ailleurs, la FCI s'est engagée à verser au Programme jusqu'à 250 millions de dollars en soutien financier direct. Le montant alloué est de 125 000 \$ par chaire, et chaque établissement admissible reçoit un montant maximal pour ses besoins d'infrastructure.

## **Processus d'évaluation par les pairs**

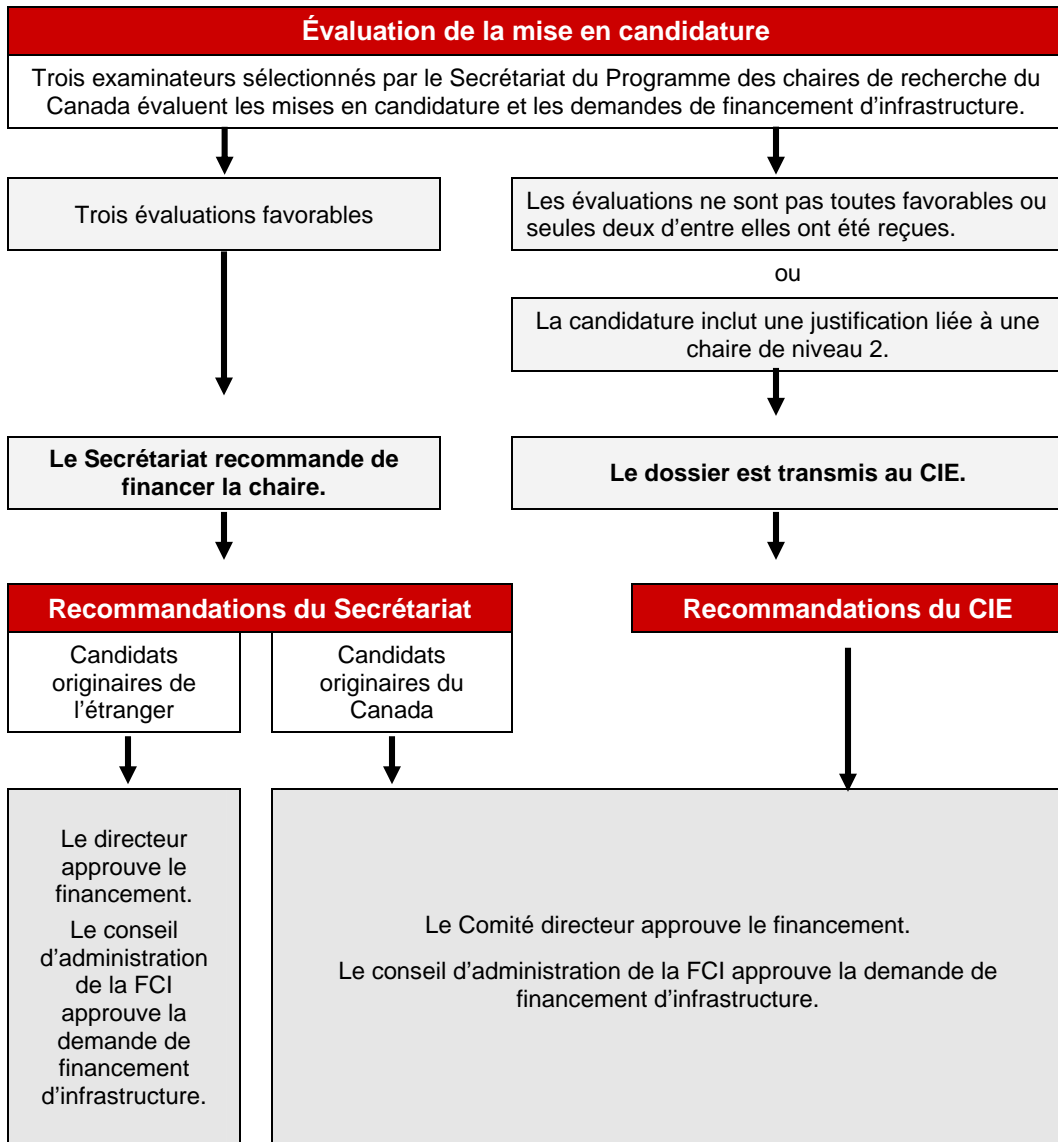
L'attribution des chaires s'appuie sur un rigoureux processus d'évaluation par les pairs dirigé par le Collège d'examineurs, le Comité interdisciplinaire d'évaluation (CIE) et le Comité directeur du Programme. En ce qui a trait au financement connexe de la FCI, le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada est chargé du processus d'évaluation par les pairs des demandes de financement d'infrastructure annexées aux mises en candidature des chaires. Le conseil d'administration de la FCI rend les décisions finales concernant les demandes de financement d'infrastructure pour les chercheurs dont la candidature a été acceptée.

Le Collège d'examineurs, qui compte actuellement de plus de 6 000 membres, est composé de chercheurs de renommée internationale provenant du Canada et de l'étranger. Ses membres évaluent les candidatures et les demandes de financement d'infrastructure de la FCI qui les accompagnent. À l'aide de ces évaluations, le Secrétariat présente des recommandations au Comité directeur du Programme et à la FCI.

Le CIE est composé de 15 membres, soit cinq spécialistes des domaines de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux. Il examine les dossiers litigieux et agit à titre d'organisme de contrôle de la qualité du Programme.

Le Comité directeur se compose des présidents respectifs du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de la FCI ainsi que du sous-ministre d'Industrie Canada. À la suite de l'évaluation par les pairs, ce comité rend les décisions finales concernant toutes les candidatures soumises (sauf dans le cas des candidats originaires de l'étranger, leurs mises en candidature étant approuvées par le directeur du Programme). Le schéma de la page suivante résume le processus d'évaluation par les pairs.

**Schéma 1 : Processus d'évaluation par les pairs**



## Gouvernance

Le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada est responsable de l'administration quotidienne du Programme. Il relève du Comité de gestion, qui relève lui-même du Comité directeur du Programme.

Le mandat du **Comité de gestion** consiste à fournir des commentaires et des conseils à l'égard de la gestion du processus d'évaluation par les pairs, des stratégies de communication, de la structure du Programme, de l'élaboration des politiques et de la gestion du budget. Il est composé du directeur du Programme, du directeur des Partenariats de recherche du CRSNG, du directeur du portefeuille de la recherche des IRSC, du vice-président de la Direction des programmes du CRSH, de la première vice-présidente de la FCI et du directeur général de la Direction de la politique d'innovation d'Industrie Canada.

En plus de jouer un rôle important dans le processus d'évaluation par les pairs, le **Comité directeur** a pour mandat de surveiller la gestion du Programme et de fournir des conseils stratégiques quant à son orientation générale. Il lui incombe également d'examiner et de surveiller, sur une base continue, le rendement du Programme en fonction des objectifs établis. Il peut également y apporter des changements de nature administrative afin de permettre une meilleure atteinte de ces objectifs.

Le **Comité interdisciplinaire d'évaluation** (CIE) offre également des conseils sur les politiques du Programme et assure l'application cohérente des normes de l'ensemble du Programme.

## Responsabilisation et évaluation

Comme pour l'ensemble des programmes gouvernementaux, la responsabilisation est une priorité pour le Programme, qui a donc adopté un certain nombre d'approches afin d'assurer sa propre responsabilisation ainsi que celle des titulaires de chaire et des établissements. Cela comprend des rapports annuels présentés par les établissements et les titulaires de chaire, des examens financiers de leurs comptes dans le cadre de visites de contrôle financier inter-conseils, une vérification interne prévue pour l'exercice 2008-2009 et une évaluation décennale à effectuer en 2009.

### *Rapports annuels*

Depuis 2002, le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada demande aux universités de produire un rapport annuel qui présente non seulement l'état des dépenses engagées pour l'année en cours, mais également des renseignements concernant l'impact qu'a le Programme (y compris le financement connexe de la FCI) sur la capacité de recherche de l'établissement (recrutement et maintien en poste de chercheurs de haut calibre, création et soutien d'équipes de recherche, utilisation efficace des ressources grâce à une planification stratégique et politiques de l'établissement en matière de temps consacré à la recherche par les titulaires de chaire).

En 2005, le Secrétariat a également introduit un rapport annuel pour les titulaires de chaire. Celui-ci comprend des renseignements sur le programme de recherche du titulaire, ses activités de partage des connaissances, ses collaborations de recherche, la formation de personnel hautement qualifié, la contribution du Programme à la capacité

du titulaire d'obtenir des fonds provenant d'autres sources, le soutien financier fourni par l'établissement et le temps consacré à la recherche.

En 2006-2007, 70 universités et 1 529 titulaires de chaire ont présenté un rapport annuel.

### **Examens financiers**

Les organismes subventionnaires fédéraux effectuent régulièrement des visites de contrôle financier dans les universités (6 à 10 visites par année). Ces visites ont pour but d'évaluer l'efficacité des mécanismes de contrôle et des systèmes afin de s'assurer que les politiques et les règlements de tous les programmes de subvention fédéraux (y compris le Programme des chaires de recherche du Canada) sont respectés et que les dépenses correspondent aux lignes directrices du Programme. Ainsi, on choisit un échantillon de comptes des établissements et des titulaires de chaire, et les agents financiers de l'équipe de contrôle examinent ces comptes en compagnie de représentants universitaires. On communique tout écart ou problème aux gestionnaires du Programme et on le traite en collaboration avec les représentants universitaires.

### **Vérification interne**

On prévoit effectuer une vérification interne du Programme avant sa prochaine évaluation. Les secteurs de préoccupation ou de risque ne sont pas encore définis.

### **Évaluation décennale**

Conformément aux conditions du Programme, qui arrivent à échéance en juin 2010, une évaluation sera effectuée en 2009.

## **Sommaire des données de 2006-2007**

### **Candidatures approuvées**

**Tableau 4 :** Candidatures soumises et approuvées en 2006-2007

<b>Type de candidatures</b>	<b>Sexe</b>	<b>Niveau</b>	<b>CRSNG</b>	<b>IRSC</b>	<b>CRSH</b>	<b>Total</b>
<b>Nouvelles</b>	Femmes	1	5	11	4	<b>20</b>
		2	21	22	24	<b>67</b>
	Hommes	1	19	23	5	<b>47</b>
		2	37	38	17	<b>92</b>
			<b>82</b>	<b>94</b>	<b>50</b>	<b>226</b>
<b>Renouvellements</b>	Femmes	2	5	4	7	<b>16</b>
	Hommes	1	0	0	1	<b>1</b>
		2	36	20	12	<b>68</b>
			<b>41</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>85</b>
			<b>123</b>	<b>118</b>	<b>70</b>	<b>311</b>



## Taux de succès

**Tableau 5 :** Taux de succès des mises en candidature de 2006-2007

Type de candidatures	Sexe	Niveau	CRSNG	IRSC	CRSH
Nouvelles	Femmes	1	83 %	100 %	100 %
		2	84 %	88 %	92 %
	Hommes	1	86 %	95 %	100 %
		2	74 %	95 %	85 %
Renouvellements	Femmes	2	100 %	100 %	100 %
	Hommes	1	100 %	100 %	100 %
		2	100 %	100 %	100 %

## Demandes de financement présentées à la FCI

Chaque année, environ 200 candidats du Programme présentent une demande de financement à la FCI. En 2006-2007, 193 demandes de financement de cette organisation ont été acceptées, ce qui représente 30 050 950 \$. En 2006-2007, le taux de succès des demandes de financement présentées à la FCI pour les titulaires de chaire était de 100 p. 100. (Voir le tableau 6 ci-dessous.)

**Tableau 6 :** Demandes de financement présentées à la FCI en 2006-2007

Type de candidatures	Sexe	Niveau	CRSNG	IRSC	CRSH	Total
Nouvelles	Femmes	Niveau 1	2	6	1	9
		Niveau 2	19	19	18	56
	Hommes	Niveau 1	15	18	3	36
		Niveau 2	32	32	11	75
			<b>68</b>	<b>75</b>	<b>33</b>	<b>176</b>
Renouvellements	F	Niveau 2	0	1	1	2
	M	Niveau 2	6	7	2	15
			<b>6</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
			<b>74</b>	<b>83</b>	<b>36</b>	<b>193</b>

## RÉSULTATS DU PROGRAMME LIÉS À SES OBJECTIFS

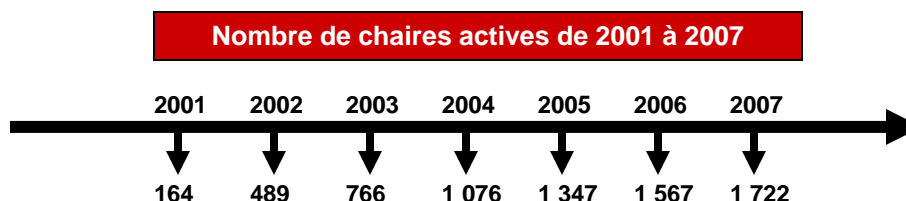
L'information recueillie auprès des universités et des titulaires de chaire confirme continuellement l'importance qu'a le Programme pour le milieu canadien de la recherche, voire pour la société canadienne. Dans l'ensemble et plus précisément pour la période couverte par le présent rapport, le Programme a été décrit comme étant essentiel, et ses réalisations comme étant en accord avec ses objectifs principaux, soit le recrutement et le maintien en poste de chercheurs renommés, l'amélioration de la formation d'un personnel hautement qualifié, l'augmentation de la capacité de générer et d'appliquer des connaissances et la maximisation de l'utilisation des ressources.

### Vue d'ensemble

Il a été démontré que, depuis sa mise en œuvre, le Programme des chaires de recherche du Canada atteint ses objectifs. Par ailleurs, les conditions du Programme ont été renouvelées à la suite de son évaluation quinquennale, qui s'est avérée très positive<sup>2</sup>. Les résultats généraux de cette évaluation démontrent la pertinence des objectifs du Programme et les réalisations qui y sont liées. Enfin, cette étude indique que les préoccupations des universités et des titulaires de chaire concernent surtout la permanence du financement et la gestion à long terme du Programme.

Initialement, le Programme des chaires de recherche du Canada avait pour but de s'assurer que les 2 000 chaires seraient attribuées au cours de l'année 2007-2008. C'est avec fierté que le Secrétariat du Programme peut affirmer que cet objectif a été atteint. L'attribution totale des chaires offertes a eu lieu au cours de l'exercice financier 2005. En date du 31 mars 2007, il y avait 1 722 titulaires de chaire en poste. (Voir le schéma 2 ci-dessous.)

**Schéma 2** : Nombre de chaires actives de 2001 à 2007



### Faits saillants en 2006-2007

Globalement, l'information fournie par les universités et les titulaires de chaire dans les rapports annuels de 2006-2007 témoigne de la contribution majeure du Programme (ainsi que les fonds connexes de la FCI) à un environnement qui permet aux chercheurs d'atteindre de nouveaux sommets en matière d'excellence de la recherche. Les renseignements et les commentaires se rapportant particulièrement aux objectifs du Programme sont également très positifs et indiquent que les réalisations de ce dernier

<sup>2</sup> L'évaluation quinquennale du Programme est présentée à [http://chairs.gc.ca/web/about/publications/fifth\\_year\\_review\\_f.pdf](http://chairs.gc.ca/web/about/publications/fifth_year_review_f.pdf).

sont toujours en accord avec ses objectifs. Les sections suivantes soulignent les réalisations du Programme liées à ses quatre objectifs généraux.

### ***Recrutement et maintien en poste de chercheurs de haut calibre***

Le recrutement et le maintien en poste de certains des chercheurs les plus accomplis et les plus prometteurs du monde – l'un des principaux objectifs du Programme visant à accroître la capacité de recherche du Canada – comptent parmi les grands accomplissements du Programme. Cette utilisation des chaires par les universités comme outil de recrutement ou de maintien en poste est examinée de plus près lorsqu'il est question de la répartition de la provenance des candidats et du rôle du Programme à cet égard (selon les universités et les titulaires de chaire).

*Le Programme contribue à un environnement de recherche qui permet aux chercheurs d'atteindre de nouveaux sommets en matière d'excellence de la recherche.*

#### *Provenance des candidats*

On observe qu'en 2006-2007 et depuis la mise en œuvre du Programme, les universités ont tendance à soumettre surtout des candidatures de chercheurs qui y travaillent déjà, puis on passe au recrutement de candidats provenant d'une université située à l'extérieur du Canada.

**Tableau 7 :** Provenance des candidats de 2006-2007

<b>Provenance</b>	<b>Candidatures soumises</b>	<b>Candidatures approuvées</b>
Université ayant soumis la candidature	220	205
Autre université canadienne	35	30
Établissement non universitaire canadien	4	4
Université étrangère	77	65
Établissement non universitaire étranger	7	7
	<b>343</b>	<b>311</b>

#### *Rôle du Programme quant au recrutement et au maintien en poste*

Sans contredit, la concurrence est rude pour ce qui est de recruter et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs. Les universités courtisent sans cesse les chercheurs de talent aux échelles nationale et internationale afin de les recruter en leur présentant notamment des offres de lancement attrayantes. Pour 2006-2007, la majorité des établissements ont jugé que le Programme avait joué un rôle crucial quant à leur capacité de recrutement et de maintien en poste de chercheurs de haut calibre :

- ◆ 94 p. 100 des universités ont indiqué que le Programme avait joué un rôle majeur quant à leur capacité à maintenir en poste les chercheurs;
- ◆ 64 p. 100 d'entre elles ont indiqué que le Programme avait joué un rôle majeur quant à leur capacité à recruter des chercheurs.

Notons que la plupart des petites universités ont jugé que la question du recrutement était sans objet, car on ne leur avait pas attribué de nouvelles chaires en 2006-2007. Il est également important de préciser qu'un certain nombre d'universités affirment, en décrivant le rôle joué par le Programme quant aux collaborations de recherche, que la présence de chaires a un pouvoir de recrutement et de maintien en poste pour les autres chercheurs de haut calibre.

Les titulaires de chaire et les universités mentionnent continuellement que les avantages liés à l'attribution d'une chaire de recherche du Canada sont des facteurs clés de la décision d'un chercheur de demeurer à son poste, de s'établir au sein d'un autre établissement canadien ou de revenir au pays pour développer son programme de recherche. De plus, les universités et les titulaires affirment souvent que la reconnaissance qu'entraîne une chaire de recherche du Canada – un titre décrit comme étant d'un grand prestige – contribue certainement au pouvoir de recrutement et de maintien en poste de l'université en élevant le calibre de cette dernière sur les scènes nationale et internationale.

*Le prestige et les avantages liés à l'attribution d'une chaire sont des facteurs clés de la décision du chercheur concernant l'endroit où il développe son programme de recherche.*

En matière de recrutement et de maintien poste, cela se résume donc aux conditions de travail intéressantes et attrayantes offertes aux chercheurs, ce qui est possible grâce aux fonds du Programme et de la FCI, qui favorisent le développement et le renforcement de leurs programmes de recherche. Voici certains des avantages mentionnés dans les rapports annuels :

- ◆ la réduction de la charge d'enseignement accordée aux titulaires de chaire leur permet de mettre l'accent sur leur programme de recherche;
- ◆ la création ou le développement d'équipes de recherche (internes, nationales, internationales, disciplinaires et multidisciplinaires);
- ◆ la possibilité de participer à des activités de recherche qui contribuent non seulement au développement professionnel des chercheurs, mais au rayonnement de ceux-ci;
- ◆ des installations de recherche modernes et bien équipées;
- ◆ la disponibilité de ressources humaines qui appuient les programmes de recherche.

*Les conditions de travail intéressantes offertes aux titulaires de chaire favorisent le développement et le renforcement de leur programme de recherche.*

#### **Amélioration de la formation d'un personnel hautement qualifié**

Les titulaires de chaire de recherche du Canada forment la prochaine génération de travailleurs compétents grâce à la supervision d'étudiants et d'autres membres d'un personnel hautement qualifié (par exemple les stagiaires, les candidats postdoctoraux et les professionnels de recherche). Les données présentées dans les rapports annuels démontrent le rôle primordial du Programme à cet égard :

- ◆ 94 p. 100 des universités considèrent que le Programme a eu un impact important sur leur capacité à recruter et à maintenir en poste des étudiants de haut calibre;
- ◆ les titulaires de chaire rapportent avoir supervisé plus de 20 000 étudiants (sans compter les supervisions conjointes);
- ◆ près de 3 000 étudiants ont obtenu leur diplôme d'études supérieures sous la supervision de titulaires de chaire au cours de l'année 2006-2007;
- ◆ un certain nombre d'universités notent une augmentation sensible du personnel hautement qualifié depuis la mise en œuvre du Programme.

Les universités et les titulaires considèrent que la présence de chaires au sein d'un établissement présente un pouvoir de recrutement et de maintien en poste pour les étudiants et les autres membres d'un personnel hautement qualifié, car elles offrent des conditions de formation optimales grâce à des occasions d'apprentissage telles que les suivantes :

- ◆ la participation aux diverses étapes d'une étude scientifique;
- ◆ la collaboration avec d'autres chercheurs canadiens et internationaux de haut calibre;
- ◆ la rédaction de propositions de recherche ou d'articles;
- ◆ des possibilités de donner des présentations lors de conférences nationales et internationales;
- ◆ la réalisation d'activités au sein d'établissements à l'aide d'un équipement de pointe.

*Les conditions de formation optimales rendues possibles grâce aux fonds du Programme sont attirantes pour les étudiants canadiens et étrangers.*

***Amélioration de la capacité à générer et à appliquer des connaissances***

La recherche effectuée par les titulaires de chaire aide les Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Pour ce faire, il faut partager les résultats de recherche au moyen d'activités de diffusion. Or, les fonds du Programme des chaires de recherche du Canada permettent à des experts de s'associer, ce qui favorise de nouvelles synergies qui améliorent leur capacité à générer et à appliquer des connaissances.

*Diffusion de la recherche*

Pour la période couverte par le présent rapport, les titulaires de chaire ont démontré une productivité de recherche impressionnante. Ainsi, les titulaires rapportent qu'au cours de l'année 2006-2007, ils ont :

- ◆ produit 479 livres;
- ◆ publié 10 770 articles dans des revues savantes;
- ◆ donné 3 266 présentations lors de conférences nationales et 5 112 présentations lors de conférences internationales;
- ◆ présenté 346 demandes de brevet (dont 118 ont été acceptées).

*Création d'équipes et de centres de recherche*

Les universités expliquent que les titulaires de chaire forment des équipes de recherche ou se joignent à ces dernières et établissent des collaborations solides et fructueuses qui non seulement renforcent les domaines de recherches prioritaires de leur université, mais contribuent à l'élaboration de nouvelles orientations de recherche. De plus, certains titulaires de chaire affirment que leur participation à des équipes ou à des centres de recherche n'aurait simplement pas pu avoir lieu sans les fonds du Programme :

- ◆ 76 p. 100 des universités estiment que le Programme a eu un impact sur la création de nouvelles équipes, de nouveaux groupes ou de nouveaux centres de recherche au sein de leur établissement;
- ◆ 94 p. 100 de celles-ci croient que le Programme a eu un impact sur le renforcement de tels regroupements.

***Les fonds du Programme permettent à des experts de s'associer, ce qui favorise de nouvelles synergies de recherche.***

Ces collaborations, souvent interdisciplinaires, sont établies par des collègues du même établissement et avec des chercheurs d'autres universités canadiennes et de l'étranger, des organisations de recherche en santé affiliées ainsi que les secteurs privé et public. Les établissements précisent qu'au sein de ces équipes ou centres de recherche, le prestige lié à une chaire de recherche du Canada permet souvent d'obtenir d'autres subventions que celles du Programme et augmente aussi la capacité de recruter et de maintenir en poste d'autres chercheurs, des étudiants et des membres d'un personnel hautement qualifié. De plus, ces collaborations mènent fréquemment à des publications conjointes ou au dépôt de brevets.

### ***Maximisation de l'utilisation des ressources de recherche grâce à la planification stratégique***

Le Programme vise l'utilisation optimale des ressources en imposant aux universités l'élaboration d'un plan stratégique de recherche qui contribue au renforcement de leurs domaines de recherche.

#### *Plan de recherche stratégique des universités*

Pour être admissibles au Programme, les universités doivent notamment présenter un plan de recherche stratégique qui définit les domaines dans lesquels l'université entend accroître ou maintenir l'excellence en matière de recherche et qui décrit la façon dont elle entend utiliser les chaires allouées pour recruter et maintenir en poste des experts de renommée mondiale dans ces domaines. Lors d'une mise en candidature, l'université doit démontrer l'importance de la chaire pour le développement de la recherche stratégique qui y est menée ou, selon le cas, qui est menée dans ses établissements, ses instituts et ses hôpitaux affiliés. Les examinateurs déterminent si le candidat respecte le plan de recherche stratégique de l'université et évaluent la manière il contribuera à l'atteinte des objectifs de l'université.

#### *Renforcement des domaines de recherche et son impact*

L'analyse des rapports annuels démontre que les universités ont investi les fonds du Programme pour renforcer les domaines de recherche définis dans leur plan en attribuant les chaires à d'éminents chercheurs de ces domaines. De plus, elles affirment que le Programme a été essentiel à l'atteinte d'objectifs tels que les suivants :

- ◆ l'excellence en matière d'enseignement et de formation d'étudiants;
- ◆ le renforcement de la recherche multidisciplinaire au moyen de regroupements internes et externes ainsi que d'autres établissements aux échelles nationale et internationale;
- ◆ l'élaboration et le renforcement des programmes d'études de premier cycle et des cycles supérieurs afin de recruter des étudiants de haut calibre;
- ◆ l'acquisition d'une infrastructure et d'un équipement permettant aux titulaires, à leurs collègues, à leurs collaborateurs et à leurs étudiants de mener des recherches de pointe.

*Certaines universités de petite et moyenne tailles soulignent que leur entreprise de recherche est en pleine expansion et que le Programme leur permet de consolider leur place sur les scènes nationale et internationale.*

Certaines des grandes universités mentionnent également que le Programme les a aidées à atteindre leur but consistant à maintenir leur rôle de chef de file en matière d'innovation en recherche ainsi qu'à conserver et à augmenter leurs subventions de sources externes. Un certain nombre d'universités de petite et de moyenne tailles soulignent que leurs activités de recherche sont en pleine expansion et que le Programme leur permet de consolider leur place sur les scènes nationale et internationale de la recherche scientifique. En outre, bon nombre de petites universités affirment que le passage d'un programme centré sur l'enseignement à un programme institutionnel également axé sur la recherche scientifique a été rendu possible grâce au Programme.

## **TENDANCES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS**

### **État des dépenses**

Chaque année, les universités doivent remettre au Secrétariat un état des dépenses des subventions de chaque titulaire de chaire. Le tableau ci-dessous présente les montants affectés aux différentes catégories de dépenses ainsi que leur proportion correspondante du total des fonds du Programme des chaires de recherche du Canada dépensés en 2006-2007 et depuis la mise en œuvre du Programme.



**Tableau 8 :** Affectation des fonds du Programme en 2006-2007 et depuis sa mise en œuvre

Catégories de dépenses	Montant de 2006-2007	Proportion de 2006-2007	Proportion de 2000 à 2007
Salaires versés aux étudiants	8 085 727 \$	3,7 %	3,3 %
Salaires versés aux non-étudiants	20 916 753 \$	9,6 %	16,3 %
Salaires et avantages sociaux du titulaire	156 156 740 \$	71,4 %	63,0 %
Services ou contrats professionnels et techniques	5 120 565 \$	2,3 %	1,4 %
Appareillage (y compris les véhicules motorisés)	1 625 693 \$	0,7 %	1,2 %
Matériaux, fournitures et autres dépenses	6 518 424 \$	3,0 %	3,7 %
Frais d'administration liés à la chaire de recherche	14 637 603 \$	6,7 %	9,0 %
Frais de déplacement	3 537 710 \$	1,6 %	2,0 %
Allocation de dégageement pour la recherche	428 017 \$	0,2 %	0,1 %
	<b>218 815 455 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### Tendances liées aux dépenses

On peut observer certaines tendances en matière d'affectation des fonds depuis la mise en place du Programme :

- ◆ la plus grande partie des fonds a été utilisée pour les salaires des titulaires de chaire, et on a constaté une augmentation chaque année (d'environ 50 p. 100 au début à 70 p. 100 aujourd'hui);
- ◆ les montants affectés aux salaires versés aux non-étudiants ont progressivement diminué (passant d'environ 20 p. 100 au cours des premières années à plus ou moins 10 p. 100 présentement).

En ce qui concerne la répartition des dépenses des établissements selon leur grandeur, on remarque qu'il y a très peu de variations, sauf pour certaines catégories :

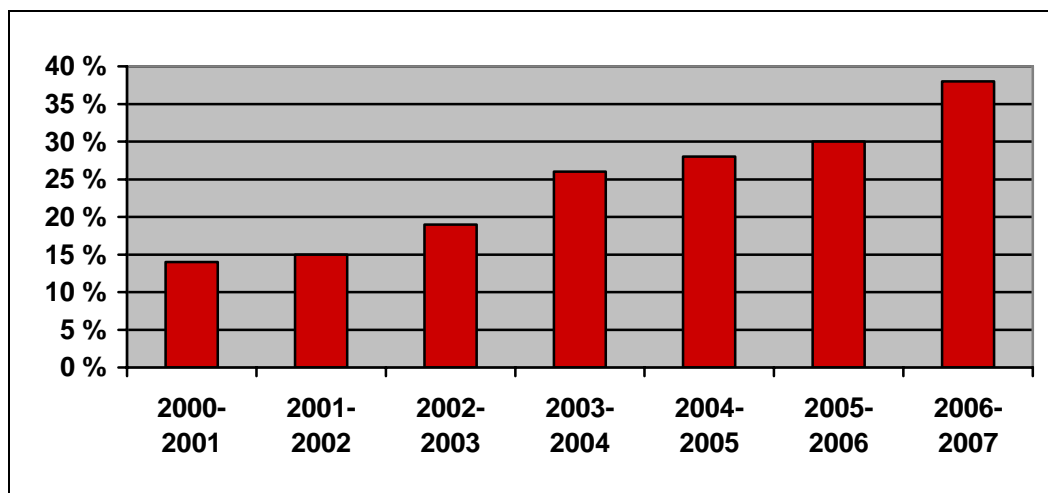
- ◆ les grandes universités dépensent un peu plus pour les coûts administratifs liés aux chaires ainsi que les services techniques et professionnels;
- ◆ les établissements de petite et de moyenne tailles affectent un peu plus de fonds aux salaires versés aux étudiants et aux non-étudiants.

## ENJEUX OPÉRATIONNELS

### Équité au sein du Programme

L'équité est un enjeu qui a été mentionné pour la première fois dans l'examen de 2001 du Programme. Ainsi, on signalait que la proportion de femmes choisies comme titulaires était sensiblement inférieure à celle des femmes étant professeures. Depuis, grâce à de nombreuses interventions, la proportion de femmes qui sont titulaires d'une chaire a plus que doublé (Voir le graphique 1.) et est actuellement la même que celle des universitaires de sexe féminin qui reçoivent une subvention de recherche d'un organisme fédéral.

**Graphique 1** : Proportion de titulaires de chaire qui sont des femmes de 2000 à 2007



En novembre 2006, une entente de règlement a été négociée à la suite d'une plainte liée aux droits de la personne déposée auprès d'Industrie Canada au sujet du Programme. Cette plainte concernait l'équité chez les titulaires de chaire, et l'entente vise à renforcer l'accent mis par le Programme sur l'excellence en veillant à ce que tous les candidats aient accès au Programme de façon juste et équitable.

Dans le cadre de l'entente, le Programme a accepté d'apporter certaines modifications à son administration, lesquelles se classent dans quatre catégories principales :

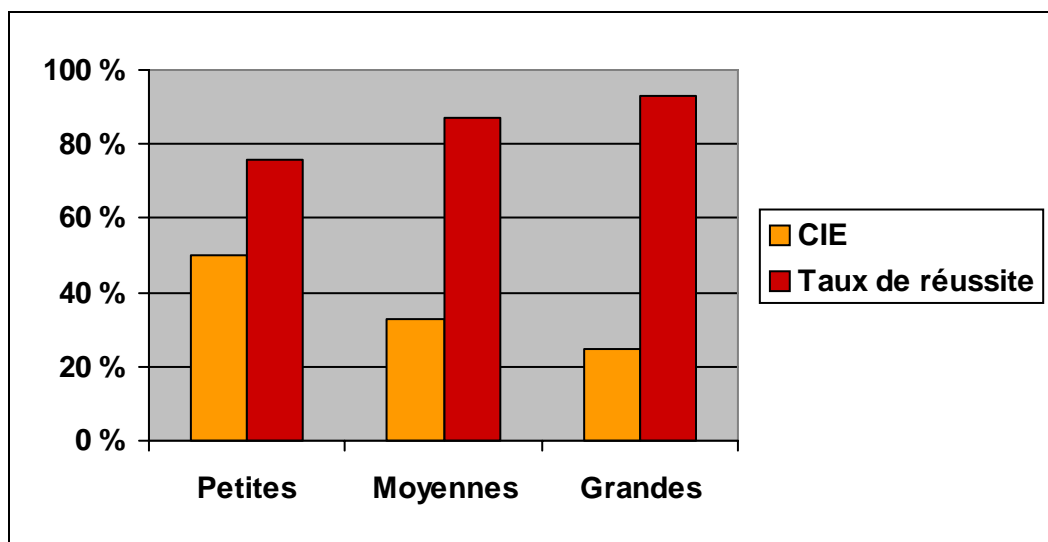
- ◆ recueillir des données sur le statut des candidats à une chaire en ce qui concerne leur appartenance à quatre groupes désignés;
- ◆ indiquer aux universités d'établir des objectifs de représentation des membres des quatre groupes protégés au sein du Programme;

- ◆ assurer un processus de sélection transparent, ouvert et équitable pour le recrutement et la mise en candidature de titulaires de chaire;
- ◆ mettre sur pied un processus visant à offrir une marque de reconnaissance aux universités qui adoptent des pratiques exemplaires de recrutement, de mise en candidature et de nomination de titulaires de chaire et qui atteignent les objectifs liés à l'équité.

### Petites universités

Si l'on compare les résultats des candidatures des petites, des moyennes et des grandes universités, on constate que les plus petites font plus souvent appel au Comité interdisciplinaire d'évaluation (CIE) et que leurs demandes sont moins souvent acceptées. Il n'existe que peu d'écart entre les résultats des moyennes et des grandes universités. Ces conclusions sont présentées ci-dessous dans le graphique 2.

**Graphique 2** : Résultats des mises en candidature pour les petites, les moyennes et les grandes universités de 2000 à 2007



L'évaluation quinquennale du Programme des chaires de recherche du Canada<sup>3</sup> a montré que la plupart des petites universités sont d'avis que le Programme a un plus grand impact dans les établissements de petite et de moyenne tailles que dans les grands, particulièrement en les aidant à atteindre la « masse critique » permettant de créer des centres d'excellence de la recherche et de favoriser leur expansion. Les titulaires de chaire de plus petites universités ont signalé que la taille de leur centre de recherche avait plus que doublé, comparativement à un accroissement de 57 p. 100 pour les titulaires de moyennes ou de grandes universités. De plus, les titulaires de plus petits établissements ont indiqué une plus grande augmentation relative du nombre de publications avec comité de lecture, de présentations ou de communications techniques

<sup>3</sup> [http://www.chaires.gc.ca/web/about/publications/fifth\\_year\\_review\\_f.pdf](http://www.chaires.gc.ca/web/about/publications/fifth_year_review_f.pdf)

ainsi que de conférences nationales et internationales. Tout cela est réalisé malgré les défis supplémentaires auxquels font face les plus petites universités en raison de ressources financières plus limitées et d'une plus grande difficulté à recruter des étudiants et des chercheurs de haut calibre.

### **Initiative internationale des chaires de recherche**

En 2007, dans le cadre de sa stratégie générale sur les partenariats canadiens, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a créé l'Initiative internationale des chaires de recherche, qui établira des chaires de recherche dans des universités de pays en développement jumelées à des chaires de recherche du Canada. Le partenariat entre le CRDI et le Programme appuiera jusqu'à cinq chaires de recherche d'universités à faible ou à moyen revenu dans un ou plusieurs des secteurs suivants : les technologies de l'information et des communications, les politiques sociales et économiques, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que l'innovation, les politiques et la science.

Cette approche, qui permet d'établir une capacité de recherche universitaire et de créer des collaborations de recherche internationales, vise à consolider les objectifs du CRDI et du Programme en matière d'impact, de formation et de mobilisation des connaissances. Le principal objectif de l'Initiative consiste à favoriser des sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères dans les pays à faible ou à moyen revenu en renforçant la capacité de recherche des universités de ces pays.

Par la participation du Programme et de ses titulaires de chaire, cette initiative vise également à offrir aux titulaires de chaire de pays à faible ou à moyen revenu et du Canada des occasions de mettre en œuvre un programme de recherche conjoint, à fournir aux étudiants des possibilités uniques de formation et de travail sur le terrain ainsi qu'à trouver de nouvelles orientations en ce qui concerne le partage de connaissances, de politiques et de technologies.

## **COMMUNICATIONS**

### **Annonces ministérielles**

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, l'équipe des communications du Programme des chaires de recherche du Canada a organisé trois annonces ministérielles de portée nationale en collaboration avec la FCI et la communauté universitaire. Le but de ces annonces était de rendre publics les noms des 320 chercheurs devenus titulaires de chaire durant l'année.

Les trois annonces en question ont permis au gouvernement fédéral de souligner son rôle dans la création d'un climat favorisant l'innovation au sein des universités canadiennes. Ces annonces se sont aussi avérées de bonnes occasions de démontrer en quoi les sommes investies par le gouvernement du Canada dans la recherche universitaire contribuent à renforcer la croissance économique du pays et à améliorer la qualité de vie des Canadiens. Elles représentaient un investissement fédéral totalisant 244,1 millions de dollars.

Maxime Bernier, ministre de l'Industrie, a participé à l'annonce du 28 avril 2006, qui a été présentée à l'Université Laval. L'annonce du juillet 2006 a été faite uniquement dans le cadre d'un communiqué de presse. Le député James Rajotte a représenté le ministre Bernier lors de l'annonce du 7 décembre 2006 à l'Université d'Ottawa.

### **Célébrations universitaires et autres événements**

D'avril 2006 à mars 2007, l'équipe des communications du Programme a participé à huit célébrations organisées par des universités canadiennes en vue de rendre hommage à leurs titulaires de chaire. Aucun représentant politique n'était présent à ces événements.

Par ailleurs, le Programme a également participé à l'édition 2006 des conférences de l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire, de l'Association francophone pour le savoir, du Congrès des sciences humaines et de la Biotechnology Industry Organization.

### **Relations avec les médias et couverture médiatique**

Durant l'exercice 2006-2007, le Programme des chaires de recherche du Canada a participé à la rédaction d'articles de journal mettant en vedette les titulaires de chaire. Ces articles étaient destinés à Actualité Canada, une base de données d'articles gratuits qui servent aux journaux régionaux et communautaires.

De plus, afin d'accroître sa visibilité au sein de la communauté nationale des journalistes scientifiques, le Programme a participé à la conférence annuelle de la Professional Writers Association of Canada en 2006.

En tout, plus de 1 000 articles faisant mention du Programme et de ses titulaires ont été publiés d'avril 2006 à mars 2007. La majorité de ces articles citaient les titulaires de chaire à titre d'experts d'un domaine donné ou mettaient en vedette leurs travaux de recherche.

### **Site Web**

Le site Web ([www.chaires.gc.ca](http://www.chaires.gc.ca)) est le principal outil de communication du Programme des chaires de recherche du Canada. Il comprend une base de données, qui donne un aperçu de l'orientation des travaux de recherche des titulaires de chaire. Au cours de l'exercice 2006-2007, plus de 750 000 personnes ont consulté le site Web du Programme.